Palais désinvolte

Concours Savonnerie

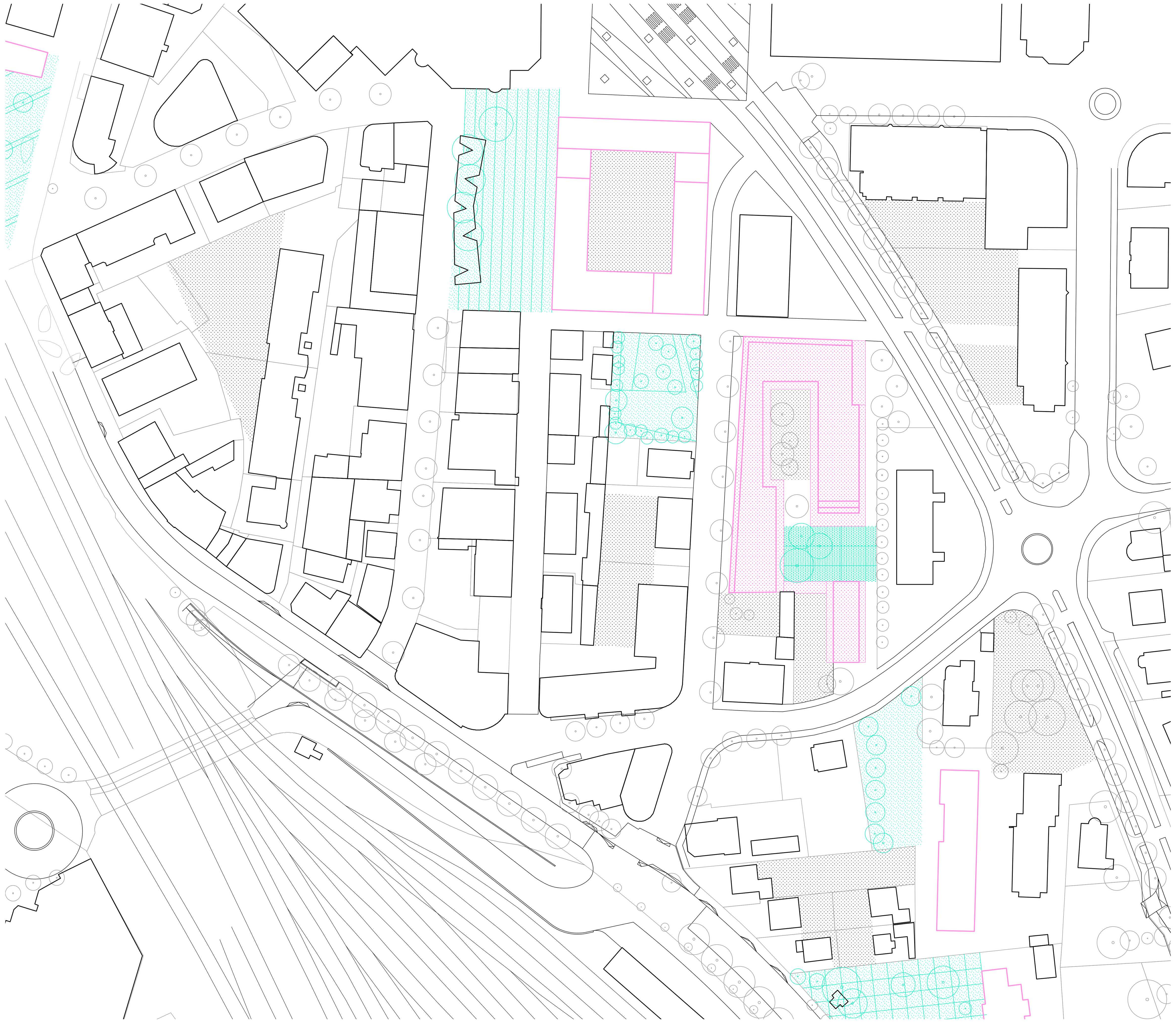

situation
1:1'000

N — 0 — 10 — 20 — 50 — 100

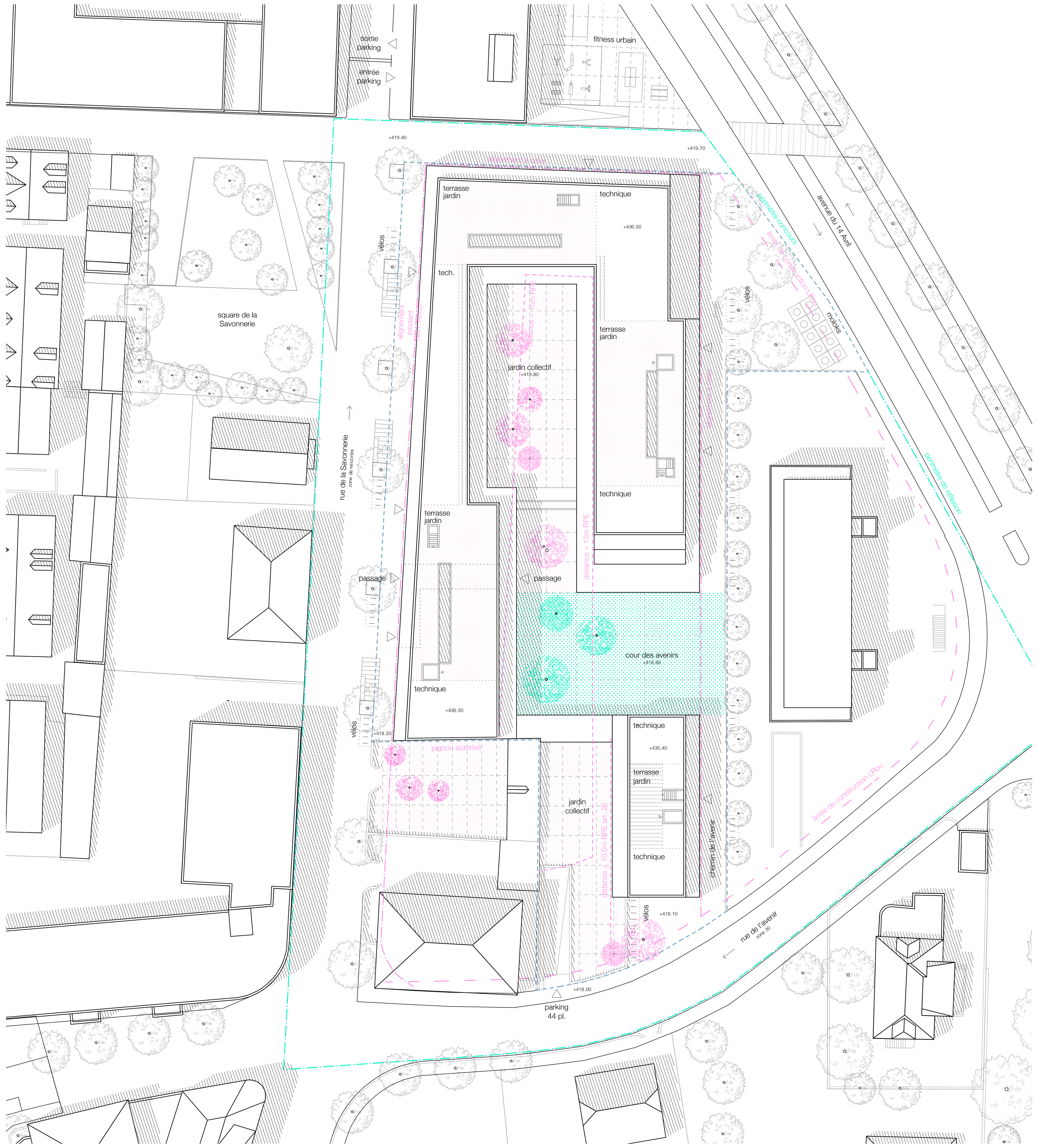

plan masse
1:500

N — 0 — 10 — 20 — 50 — 100

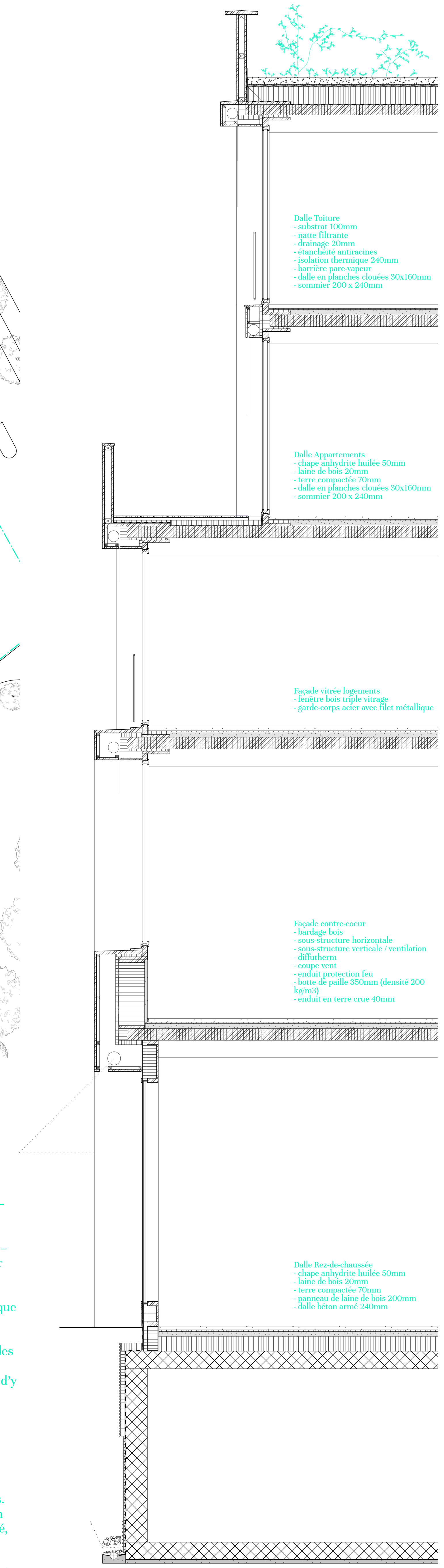

coupe constructive
1:50

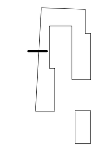

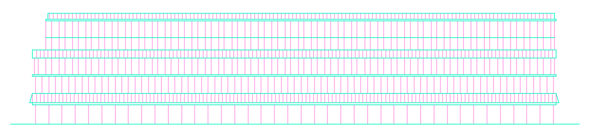

Le Palais réunit en son sein un vaste public et de nombreuses activités populaires. Lieu identitaire et rassembleur, il construit un cadre propice à l'accueil de nombreux possibles. Sous ses airs emblématiques, il se fait humain, empathique et sociable. Il s'évertue à faire converger les envies et abrite des espaces aux affectations variées. Le Palais désinvolte, c'est la Maison du Peuple d'aujourd'hui. Il abrite sans distinction des activités associatives, commerciales et artisanales et les fait cohabiter avec les espaces dédiés à l'habitat. Il rassemble des logements permettant des modes de vie variés, et agglomère les fonctions collectives dans une forme bâtie résolument urbaine capable de hiérarchiser les pleins et les vides, mais surtout d'accueillir de manière bienveillante le public, le collectif, le privé et l'intime.

Comme tout palais, le projet doit s'enorgueillir de ne rien clore définitivement, mais bien d'être au commencement de quelque chose. Le souhait est donc de relancer par le projet les discussions, être prêts à faire évoluer les idées et à changer les paradigmes. Les occasions de mettre en place un chantier collectif et auto-constructif doit permettre d'initier, bien avant la livraison des locaux et des appartements, la future vie collective du Palais désinvolte.

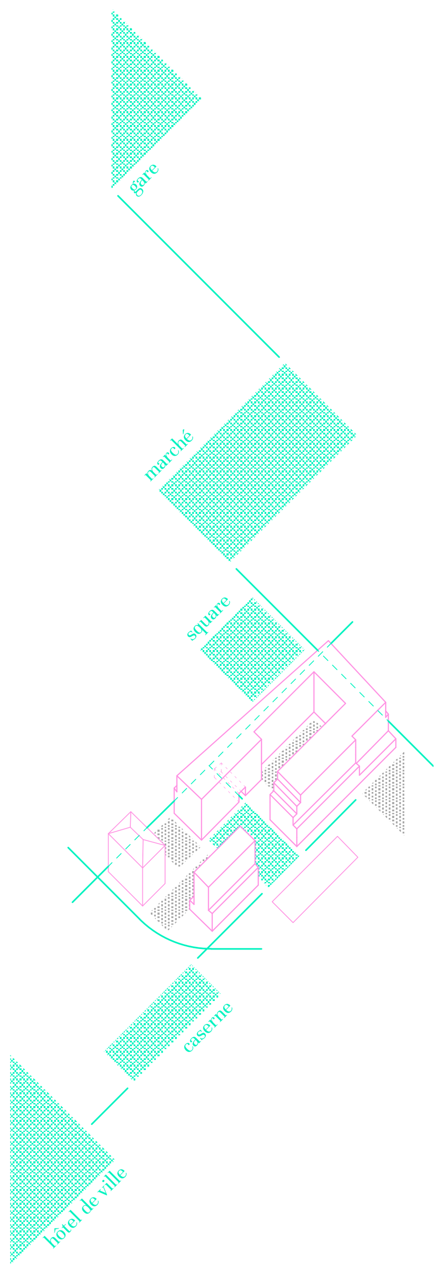

L'espace des possibles

Le cœur de Renens possède un tissu bâti relativement récent où se côtoient des espaces, des ensembles bâtis et des objets singuliers aux qualités et aux vocations très diverses. Loin des carcans ostentatoires des grands centres urbains, l'espace public raccommode ici par opportunité et laisse une place d'expression à de multiples possibles. Place de la Gare, Place du Marché, Square de la Savonnerie, Esplanade des Pompiers, Jardin de l'Hôtel de Ville s'articulent aux hasards des ruelles, des passages et des détours qu'empruntent flâneurs et habitués.

Par son implantation, le Palais façonne les espaces non bâtis et tisse des liens avec le proche voisinage. Son volume bâti répond au caractère du contexte qui le borde, proposant deux bâtiments, l'un sur cour et l'autre comme objet isolé, qui reprend la trace du bâtiment démoli récemment sur la rue de l'Avenir. Son expression architecturale se veut intégrative et respectueuse à l'égard du tissu existant dont elle s'évertue à bonifier la présence. Conçu comme un îlot, le projet délimite les fronts de rues et génère une intériorité singulière, accueillant en son centre un espace public fédérateur, la Cour des Avenirs, dont l'occupation est pensée en compléments des activités associatives. Le fonctionnement de l'îlot se veut poreux, jouant de passages, d'ouvertures et de couverts dans un registre de seuils avec l'espace public voisin. Pensé comme un tiers lieu, un lieu d'accueil pour tout ce qui est chassé de partout ailleurs, il donne une valeur emblématique et exemplaire à la requalification du site de la Savonnerie. Flanqué latéralement de deux jardins comestibles en lien avec les surfaces artisanales et les logements, ces tiers lieux prônent l'esprit de collectivité. Une trame primaire d'aménagements amorce les futurs usages sans pour autant les figer et laisse une grande part d'invention aux futures pratiques et aux habitudes qui y prendront place. Telle assise pourra être complétée par une terrasse de café, tel arbre sera apprécié pour son ombrage et deviendra un salon de jardin pourvus de chaises longues, tel potager sera agrandi pour accueillir de nouveaux jardiniers, tel mur permettra aux enfants de dessiner, telle table sera déplacée pour prolonger un atelier sur la place.

L'unité collective par couches

Les nombreux retraits de façades génèrent une coupe qui décline une logique d'accessibilité différenciée à chaque étage. Une fois côté rue, une fois côté cour, ces retraits génèrent des profondeurs d'appartements très diverses et démocratise l'impression du « bel étage » à tous les niveaux. La disposition alternée des cages d'escalier et des ascenseurs démultiplie le potentiel d'accessibilité vers les appartements et génère une énorme diversité d'espaces propices aux rencontres informelles et spontanées. Leur usage indépendant libère de grandes surfaces privatisables et propose un équilibrage de la relation à la collectivité.

Le rez-de-chaussée rassemble les fonctions publiques, associatives, commerciales et artisanales. Le premier étage regroupe les typologies de logements alternatifs, et les étages supérieurs les habitats dits traditionnels. Décliner les vocations en coupe permet de développer un rapport différent au collectif à chaque étage.

L'empilement des couches trouve son pendant en plan, avec une organisation typologique en bandes. Une vaste galerie de 230 cm de large, sorte de coursive intérieure, abritant circulations, services et toutes sortes d'appropriations personnelles, constitue la colonne vertébrale spatiale de tous les logements. Le recours à une structure porteuse ponctuelle offre une flexibilité maximale aux plans et garantit un grand potentiel d'évolutivité.

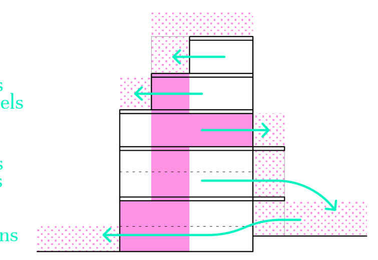

accès différenciés
& espaces extérieurs

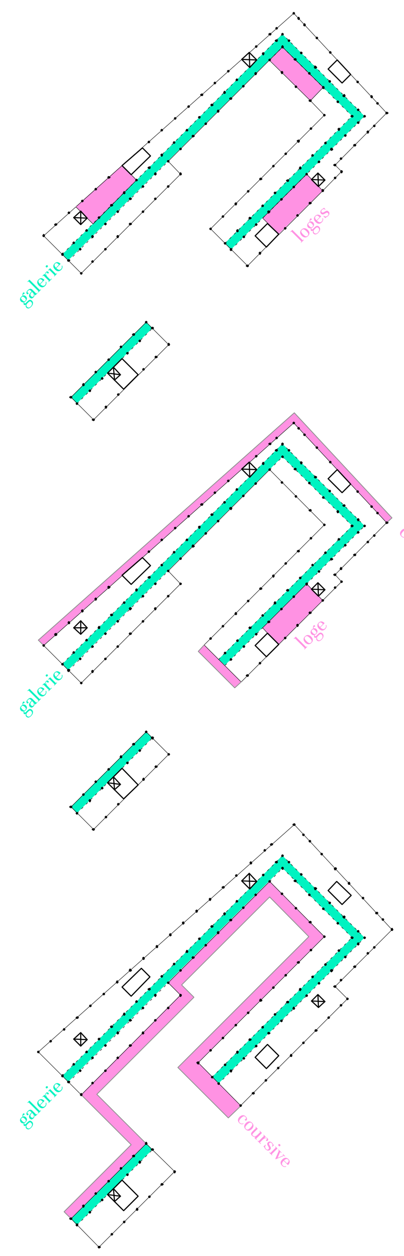

Le Palais-cabane

L'usage du bois magnifie la singularité du Palais et lui confère une valeur identitaire. Le bois propose une réponse à la condition dense et minérale de la ville. Il permet de développer une expression unitaire et résolument urbaine par la répétitivité de sa trame structurelle qui peut être préfabriquée en atelier. La prestance du Palais s'adoucit au contact de matériaux locaux et largement disponible : bois massif, paille et terre crue sont issus de filières courtes à faible énergie grise, non-transformés industriellement ; terre d'excavation valorisée pour les enduits, briques de terre comprimée, en vrac comme masse thermique ou pour la régulation de l'humidité.

Le bois est un choix constructif durable et porteur d'une expression architectural collective. Il offre la possibilité de proposer de l'auto-construction pour la pose, par exemple, de l'isolation en paille. Ce procédé s'avère plus économique que la mise en œuvre de solutions standardisées car elle ne nécessite pas de moyen de levage et de prérequis, permettant ainsi d'élargir la main-d'œuvre à une population très large : camp de vacances pour enfants et adolescents, futurs habitants, voisins et toutes personnes qui voudront profiter des aspects pédagogiques d'une telle expérience.

Les choix constructifs doivent permettre à l'auto-construction de s'immiscer dans le projet en garantissant des mises en œuvre simples. Sur la base de volontés collectives ou individuelles, elle trouvera un écho dans les arcades et les appartements (cloisons légères et enduits), les coursives et les balcons (barreaudages et revêtements de sol), la toiture (substrat végétalisé, panneaux photovoltaïques).

En prônant la désinvolture

Le Palais désinvolte cherche à développer dans toutes ses dimensions – en coupe, en plan, au sol et dans les étages – un nouveau rapport à l'appropriation. Il crée des espaces capables de cumuler plusieurs fonctions – coursives et terrasses, corridors élargis, cours collectives comestibles – basées sur une vision permanente et évolutive du quartier dans lequel on vit et des communautés qui s'y côtoient.

L'architecture se veut volontairement répétitive et générique – trame, structure ponctuelle, module de fenêtre, barreaudages – dans le but de créer un terreau fertile qui puisse accueillir une grande diversité d'espaces et de modes de vie différents. Ce qui est dessiné est immuable et vaut pour tous, ce qui ne l'est pas ou moins offre l'opportunité d'y penser différemment. Ainsi certains espaces se veulent même désinvolte, hors de contrôle d'une certaine planification, libre à l'appropriation collective ou individuelle.

Cette légèreté dans la planification ouvre les possibles et permet d'imaginer une démarche participative en adéquation avec les envies des futurs habitants et usagers. Elle tendra à contextualiser le projet de façon adéquate en s'intégrant sur une ligne temporelle qui considère le passé, fait face au présent et co-imagine le futur.
Le présent est bien sûr la notion la plus abstraite vu la temporalité d'un projet de cette envergure. Il est symbolisé par toutes les contraintes, mais surtout par tous les éléments indéfinis à l'intérieur du projet. Il représente un espace d'accueil du futur et un endroit ou le passé s'exprime. Pour ce qui est du passé, il ne faut pas avoir la prétention de lui donner la parole, il faut lui tendre l'oreille, être à son écoute, car toujours il s'exprime. Le processus de planification pourrait s'effectuer avec des témoins du passé qui feraient office de guides et de porte-paroles d'une époque.
L'avenir ouvre le champ des possibles, des utopies et des fantasmes. La démarche participative ne peut porter ce champs-là qu'à condition qu'elle dépasse tous les acteurs du projet.

Palais désinvolte

Concours Savonnerie

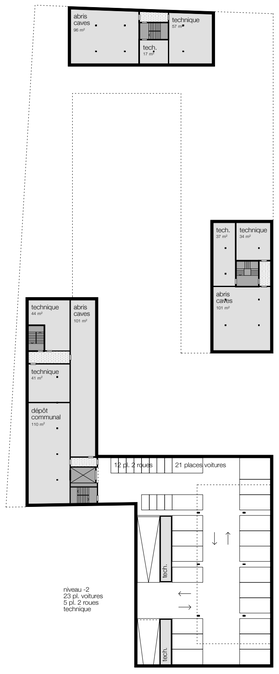

L'empreinte du sous-sol est réduite à son stricte minimum pour accueillir l'éventuel parking avec accès depuis la rue de l'Avenir et les locaux techniques.

sous-sol -1
1:500

Le rez-de-chaussée est entièrement dédié aux activités publiques et collectives. Les activités associatives – café social, salle polyvalente, bureaux et locaux associatifs – se retrouvent autour de la Cour des Avenirs, espace central fédérateur. Bordé d'arcades et de coursives, il offre des interactions fortes entre activités extérieures et affectations intérieures, proposant des dégagements et des cheminements protégés. Les activités commerciales et artisanales se retrouvent quant à elles plus en lien avec les rues passantes qui bordent le site.

rez-de-chaussée
1:500

Le premier étage regroupe l'ensemble des logements alternatifs : clusters, colocations, appartements communautaires, halles habitables, jokers, chambres blanches. C'est l'étage le plus en lien avec le sol, celui dont l'occupation déborde vers les espaces extérieurs : coursives, jardins collectifs, plantages, rues. Pour lui garantir une flexibilité maximale, son vide d'étage de 340 cm est identique à celui du rez-de-chaussée offrant une générosité plus grande au volume bâti qu'à la surface utile. Se limitant à édifier dans un premier temps uniquement les éléments pérennes – façades, structure porteuse et zones de services – il répond à une multitude de scénarii d'habitation.

niveau 1 – logements alternatifs
1:500

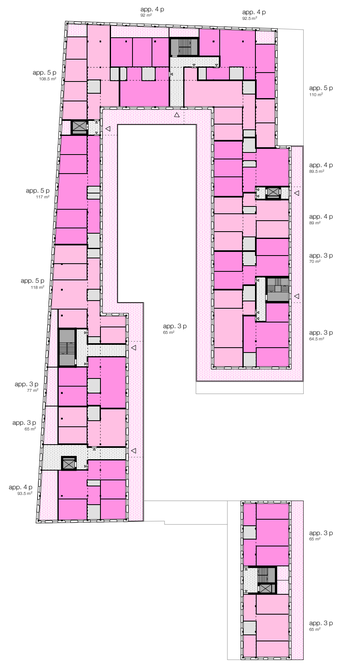

Les étages supérieurs accueillent des typologies plus traditionnelles où se retrouvent les appartements de 3 à 5 pièces. Ils s'inscrivent dans la trame structurelle et technique des étages inférieurs. Leurs interactions avec la collectivité se font plus douces et se réduisent à un cercle de personnes plus restreints. Le décloisonnement des escaliers et des ascenseurs rend les coursives largement privatives et garantit une grande intimité aux extensions extérieures des logements.

niveau 2 – logements traditionnels
1:500

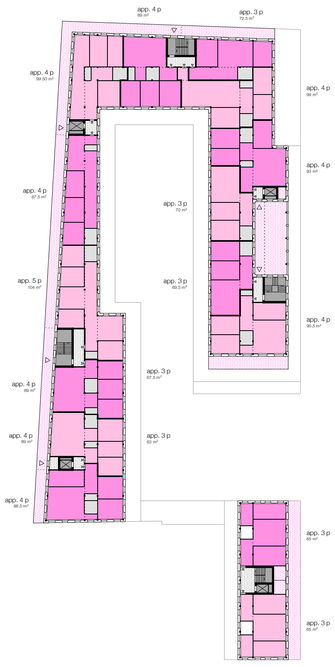

Dégagée par les retraits d'attiques, les coursives collectives s'orientent en périphérie du bâtiment, côté rue, offrant ainsi un nouveau rapport à la ville en hauteur avec une vue dégagée sur le grand paysage. Permettant de relier ponctuellement cages d'escalier et ascenseurs, elles offrent de longues sections privatisables.

niveau 3 – logements traditionnels
1:500

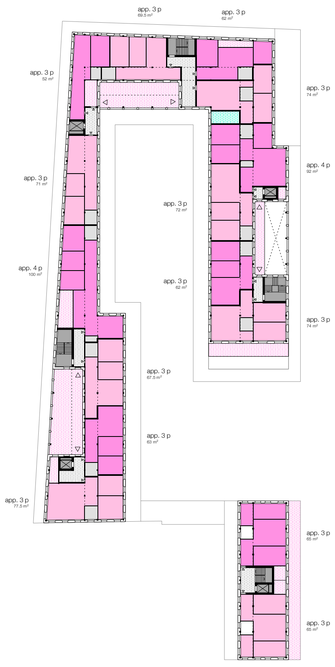

Les espaces collectifs du dernier étage prennent la forme de loges, sorte de patios en partie à ciel ouvert, dialoguant ainsi avec les jardins des terrasses collectives en toiture, et assurant une circulation privilégiée entre escaliers et ascenseurs.

niveau 4 – logements traditionnels
1:500

coupe transversale
1:500

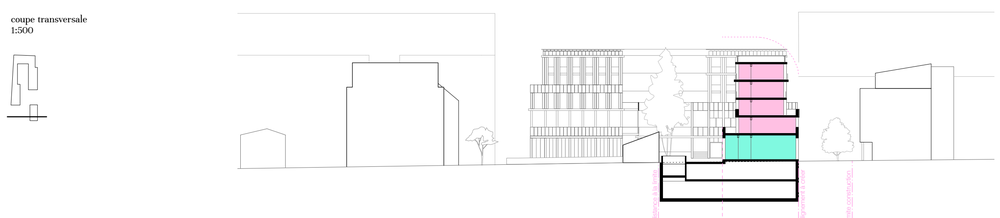

coupe longitudinale
1:500

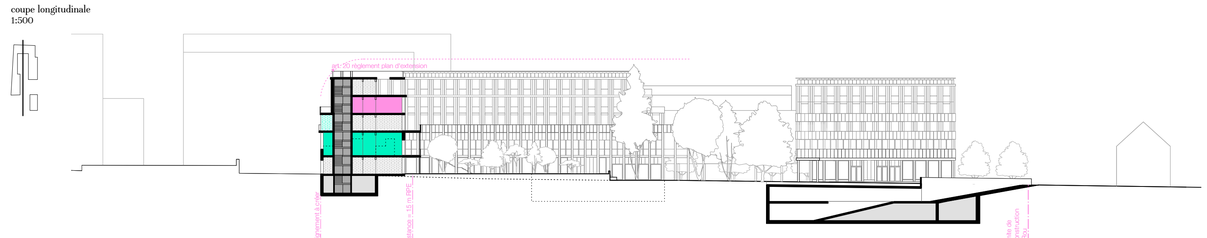

coupe transversale
1:500

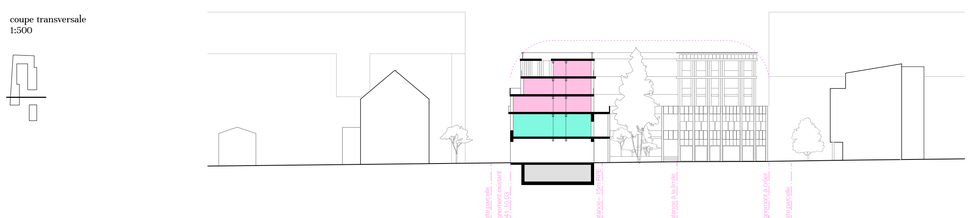

coupe longitudinale
1:500

coupe A
1:500

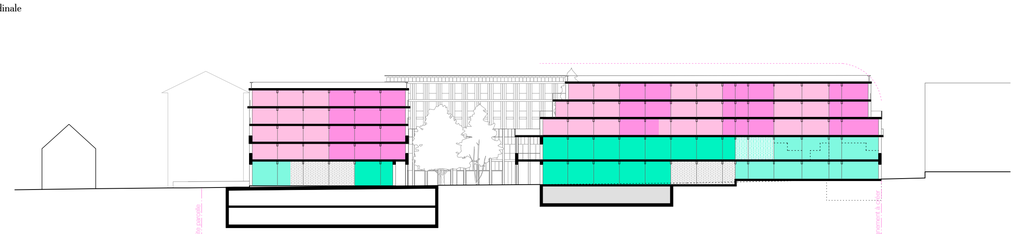

Palais désinvolte

Concours Savonnerie

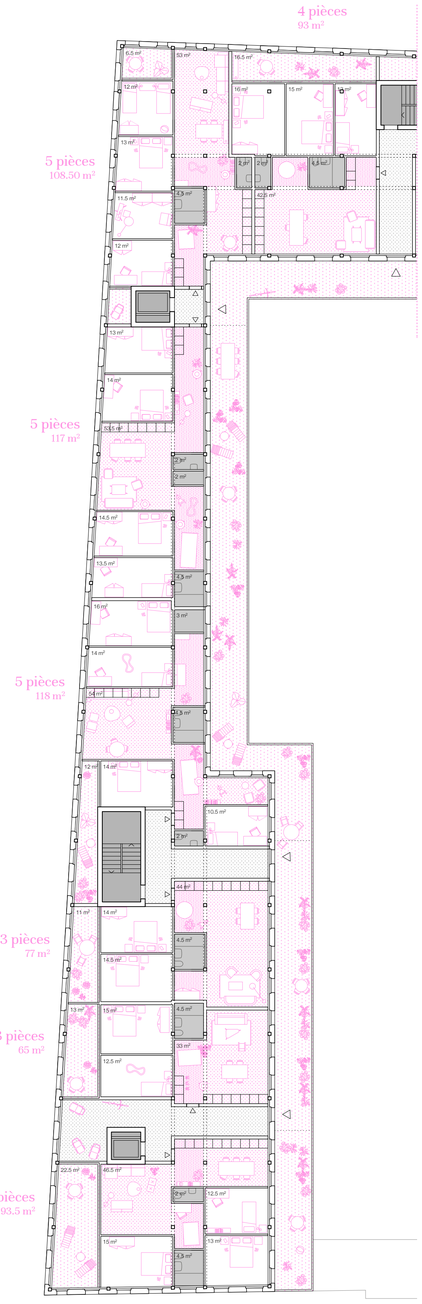

niveau 2 – logements traditionnels
1:200

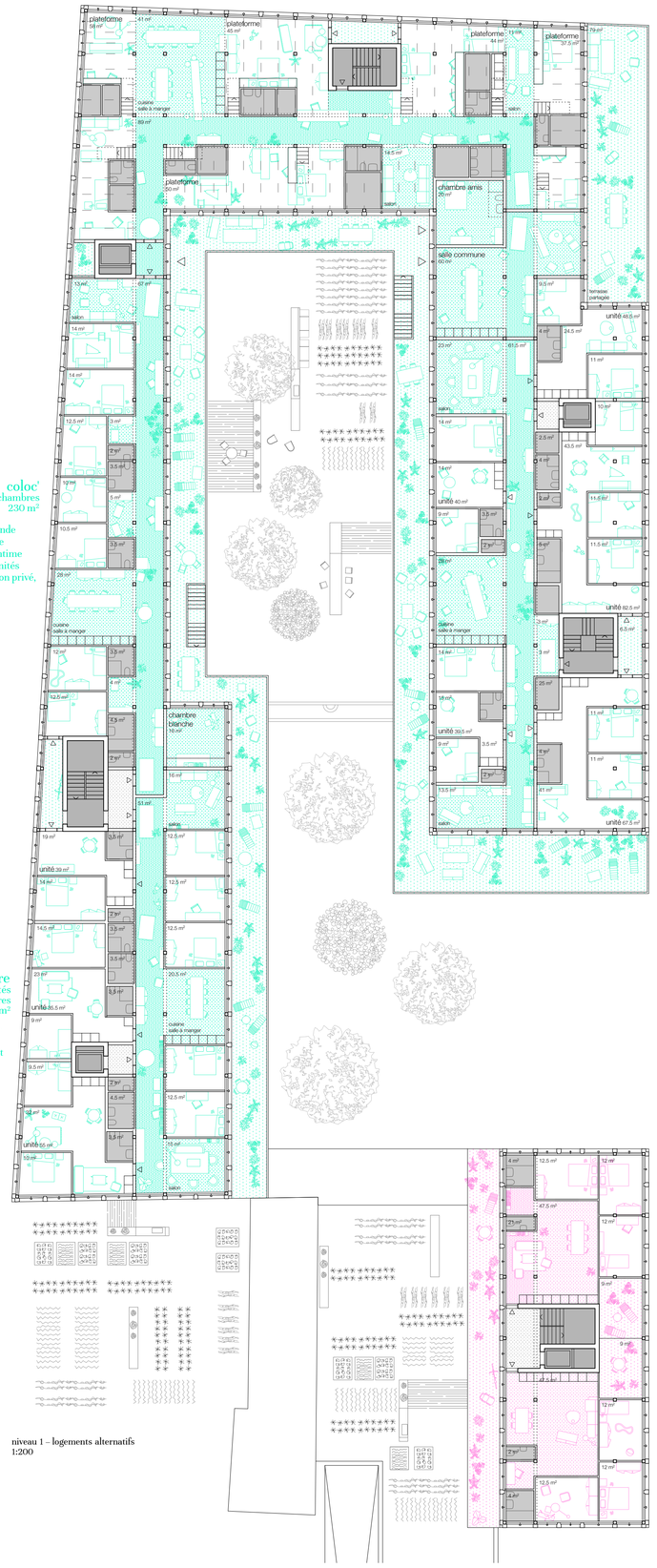

Les appartements en colocation excercent une grande influence sur la vie collective. Ils sont constitués de chambres individuelles qui constituent la cellule intime minimale. Tous les habitants se partagent les aménités collectives : salle de bain, cuisine, salon public, salon privé, espace de travail, pièce blanche, espace extérieur.

L'appartement communautaire représente la plus grande diversité des modes de vie et regroupe des profils sociologiques variés. Les espaces intimes sont de tailles et de configuration très différentes conciliant les chambres individuelles des colocations et les unités intimes des clusters ou l'absorption d'un appartement traditionnel attenant. La communauté d'habitants converge au quotidien vers les espaces partagés : entrée, cuisine, salle à manger, salon publique, salon privé, alcôves de travail, espaces de loisir, zone de détente, etc.

Les appartements en halle utilisent la surhauteur de 340 cm pour développer l'habitabilité de manière tridimensionnelle. Un mobilier constitué de nombreux niveaux et plateformes ponctue espace collectif ouvert. Cela permet de dimensionner les espaces au plus proche des besoins et de créer des seuils d'intimité par leur positionnement surélevé du sol : socle pour le rangement, podium pour le travail, emmarchements pour les loisirs, mezzanine pour le repos, alcôve pour la lecture, cagibi sous plafond, etc.

Les appartements en cluster regroupent des unités de 1, 2, 3 et 4 pièces pour les familles traditionnelles, les familles monoparentales, les familles patchwork, les séniors communautaristes, les ainés entre le domicile et l'hébergement en EMS. Il sont propice à l'intégration de personnes fragilisées ou en situation de handicap et se transforme aisément en logements adaptés ou protégés. Chaque unité individuelle est équipée d'une kitchenette, d'une salle de bain individualisées et d'une loggia privatisable. Le rapport à la collectivité est considéré comme un atout, mais ne doit pas remettre en cause la jouissance d'une certaine autonomie.

niveau 1 – logements alternatifs
1:200

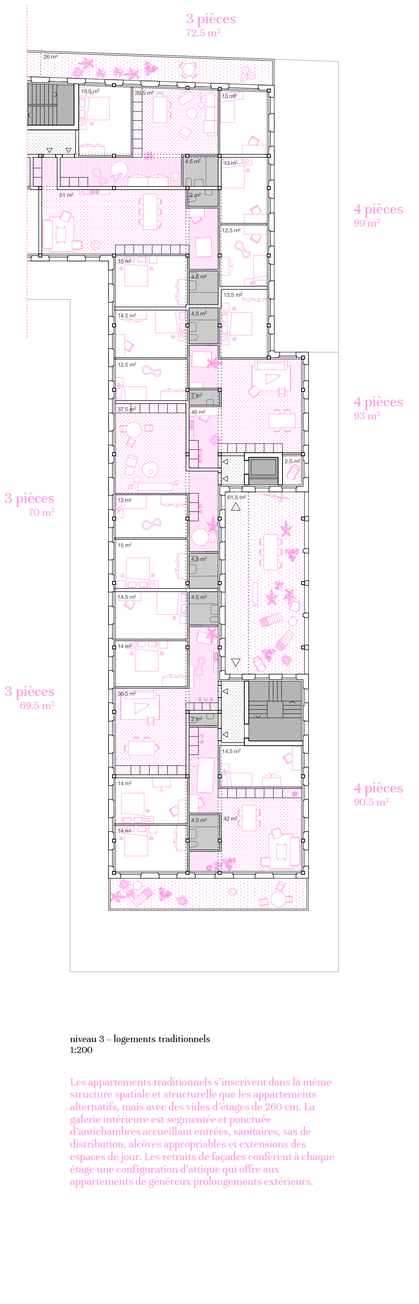

niveau 3 – logements traditionnels
1:200

Les appartements traditionnels s'inscrivent dans la même structure spatiale et structurelle que les appartements alternatifs, mais avec des vides d'étages de 260 cm. La galerie intérieure est segmentée et ponctuée d'antichambres accueillant entrées, sanitaires, sas de distribution, alcôves appropriables et extensions des espaces de jour. Les retraits de façades confèrent à chaque étage une configuration d'attique qui offre aux appartements de généreux prolongements extérieurs.

Palais désinvolte

Concours Savonnerie
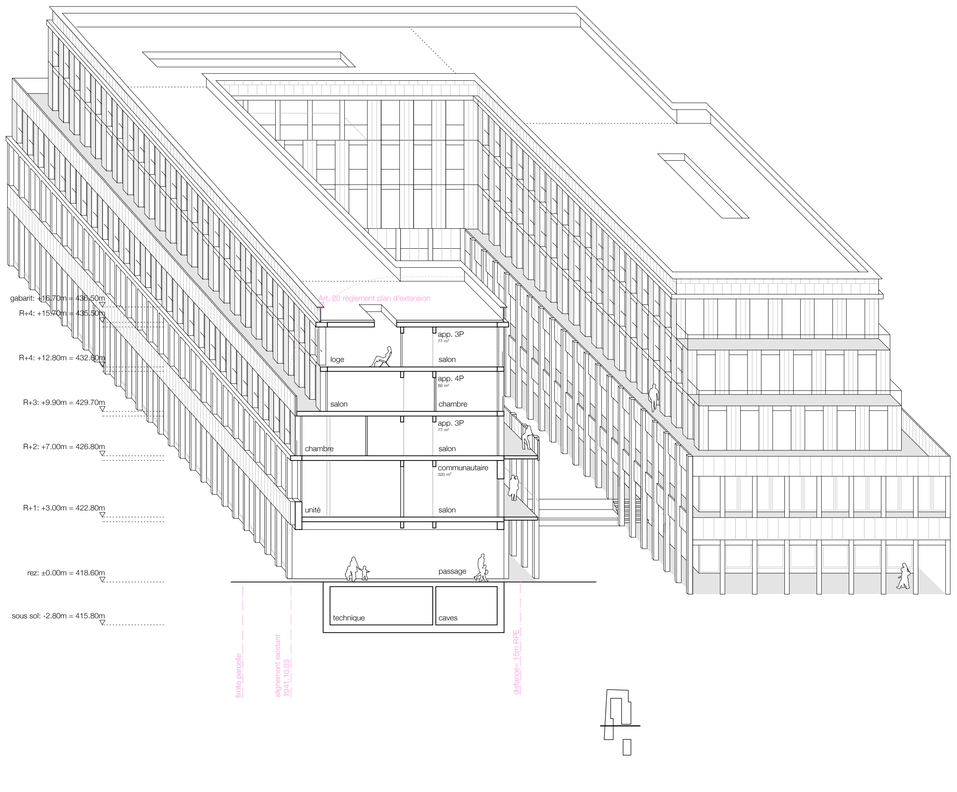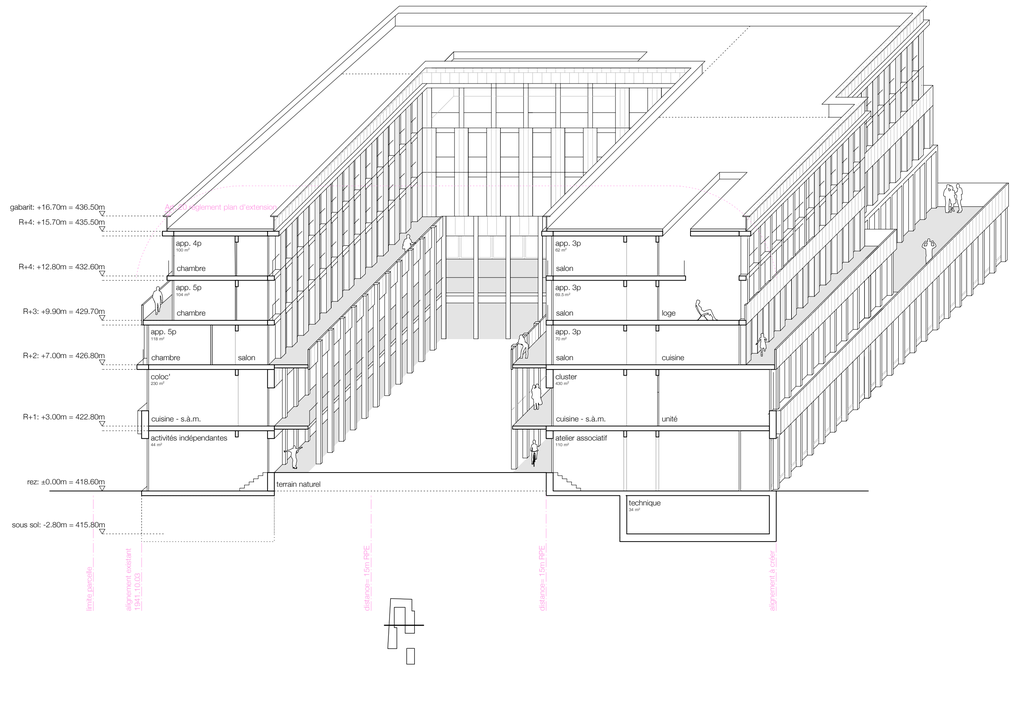
coupes
volumétrie et façades
1:200